

24 nov'19 EKIDEN >> TOULOUSE

Accueil / France - Monde / Société / Social

Toulouse. Thomas Couderette : «Les occupations temporaires répondent à des enjeux humains»



Thomas Couderette, cofondateur de l'agence Intercalaire. / Photo DDM, J.D.

Publié le 27/04/2019 à 08:27



Social, Toulouse

Dernièrement, 220 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes à la Roseraie dans une ancienne résidence étudiante, inoccupée depuis 2015. Trois associations gèrent ce bâtiment mobilisé par l'Etat. Thomas Couderette, cofondateur de l'agence Intercalaire qui a accompagné le projet, revient sur cette première à Toulouse.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'agence Intercalaire ?

Créée en 2017, l'agence Intercalaire regroupe un architecte, un urbaniste et des travailleurs sociaux et fonctionne un peu comme une agence immobilière qui propose une offre de services spécialisée dans les occupations temporaires, «intercalaires» de bâtiments ou d'espaces inutilisés. Notre rôle est d'accompagner et d'inciter les propriétaires privés ou publics à mobiliser leurs biens pour répondre à des enjeux humains et servir l'intérêt général. Le bien, au lieu de rester vide et de coûter cher en raison des frais de gardiennage vit dans le cadre de projets mixtes qui peuvent mélanger de l'hébergement, des activités associatives, culturelles ou sociales.

Comment a démarré le projet de centre d'hébergement de la Roseraie ?

Ce projet a été porté début 2018 auprès de la préfecture par le Collectif d'entraide et d'innovation sociale (Cedis). La première étude de faisabilité technique réalisée par les services de l'Etat, qui chiffrerait le montant des travaux à 300 000 €, a été négative. Nous sommes revenus à la charge à l'automne 2018 en demandant une contre-expertise associative. Le Cedis a proposé de passer par l'agence Intercalaire dont le métier est justement de mener des études de faisabilité. Nous avons jugé le projet possible pour un budget de 150 000 €. Suite à cette nouvelle étude rendue fin 2018, la préfecture a écrit au ministère de la Défense à qui appartient le terrain pour obtenir son accord. Dès lors, nous avons pu commencer à travailler à l'ouverture effective du centre d'hébergement.

Quel type de services apportez-vous aux propriétaires ?

<https://www.ladepeche.fr/2019/04/27/thomas-couderette-les-occupations-temporaires-...> 22/07/2019

Nous évaluons d'abord les possibilités d'un lieu et mettons en relation le propriétaire et des porteurs de projets, acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaires qui vont l'occuper ou le gérer durant une période donnée. Nous assurons la conduite des travaux nécessaires à la remise en service du lieu et nous pouvons même participer à son animation.

Quels autres bâtiments inoccupés ciblez-vous ?

Dans l'agglomération, l'Etat a peu de biens mais l'hébergement et le logement étant de sa compétence, il était important qu'il montre l'exemple en mobilisant ses bâtiments. Les opportunités se situent surtout au niveau des collectivités locales, du CHU ou encore de l'Etablissement public foncier local (EPFL) de Toulouse Métropole. Nous travaillons aussi avec des promoteurs qui vont mettre à disposition des bâtiments. Il faudrait que les communes de la métropole, celles du Sicoval ou du Muretain, fassent de même.

Le centre de la Roseraie, visité par la rapporteuse de l'Onu sur le droit au logement, ne résout pas tous les problèmes pour autant...

Leilani Farha s'est en effet déplacée à Toulouse début avril pour constater la mobilisation du patrimoine public. Ici, on a enfin réussi à faire bouger les choses. Le cas toulousain a été repéré et peut servir d'exemple mais d'une façon générale, la situation en matière d'hébergement d'urgence et de logement est assez catastrophique. On sait qu'avec nos propositions innovantes, nous répondons à un besoin. Elles sont plus pertinentes que le recours massif à des hôtels pour les personnes qui sont à la rue. A la Roseraie, pour le prix d'une prise en charge hôtelière, nous proposons en plus de l'accompagnement social.

Dans l'ancien CEAT

Le centre d'hébergement collectif de la Roseraie a été ouvert le 4 mars dans l'ancienne résidence étudiante de l'Ensica sur le site de l'ex-Centre d'essais aéronautiques de Toulouse (CEAT). Propriété du ministère de la Défense, cette parcelle de 16,5 hectares entre la Roseraie et Jolimont, dont 13 sont inoccupés depuis 2000, doit être rachetée par Toulouse Métropole pour un projet urbain. L'ancienne résidence de cinq étages et 150 chambres sera revendue dans ce cadre-là à un bailleur social. Elle abrite actuellement 220 personnes dont une centaine d'enfants. Trois associations gèrent le lieu, [l'Union Cépière Robert Monnier \(UCRM\)](#) pour la partie technique, France Horizon et Espoir assurent l'accompagnement social des familles.



Recueilli par Johanna Decorse